



Sessions du Conseil des affaires étrangères des 13 et 14 novembre 2023

Conseil des affaires étrangères, 13 novembre

*Le Conseil des affaires étrangères, présidé par le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, **Josep Borrell**, se tiendra à Bruxelles à partir de **9 heures**.*

*Le Conseil débattrra de la **situation en Israël, dans la bande de Gaza et dans la région, de l'agression russe contre l'Ukraine** - après une brève intervention par vidéoconférence du **ministre ukrainien des affaires étrangères, Dmytro Kuleba** -, de l'évolution de la situation en **Arménie/Azerbaïdjan** et de la **dimension de politique étrangère de la sécurité économique**.*

*La session du Conseil sera suivie de la **réunion ministérielle UE-Balkans occidentaux**.*

Déclaration à la presse du haut représentant: vers 8 h 45

Conférence de presse sur le CAE: vers 16 h 30, en format hybride

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires étrangères](#)

[Transmission vidéo de l'événement, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Conseil des affaires étrangères (Défense), 14 novembre

*Le Conseil des affaires étrangères dans sa formation "Défense" se tiendra à Bruxelles à **11 h 15** et sera présidé par le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, **Josep Borrell**.*

*Le principal point de discussion sera le **soutien de l'UE à l'Ukraine**.*

*Dans le cadre des **questions d'actualité**, les ministres de la défense évoqueront la capacité de déploiement rapide de l'UE ainsi que les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).*

*Le Conseil des affaires étrangères devrait approuver des conclusions sur la **stratégie spatiale de l'UE pour la sécurité et la défense**.*

*La session du Conseil sera précédée d'un petit-déjeuner informel avec le secrétaire général de l'OTAN, **Jens Stoltenberg**, à partir de 8 h 30, et le comité directeur de l'**Agence européenne de défense**, à partir de 10 heures.*

Déclaration à la presse du haut représentant: vers 8 h 15

Conférence de presse sur le CAE dans sa formation "Défense": vers 15 h 30, en format hybride

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires étrangères \(Défense\)](#)

[Transmission vidéo de l'événement, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

* * *

Conseil des affaires étrangères réunissant les ministres des affaires étrangères: 13 novembre

Situation en Israël, dans la bande de Gaza et dans la région

Le Conseil des affaires étrangères tiendra un débat sur la situation en Israël, dans la bande de Gaza et dans la région, en s'appuyant sur sa discussion d'octobre et les conclusions du Conseil européen, sur la vidéoconférence informelle des ministres des affaires étrangères du 10 octobre et sur la vidéoconférence des dirigeants européens du 17 octobre.

L'échange entre les ministres devrait se concentrer sur les axes d'action de l'UE:

- l'importance de l'**unité de l'UE**
- la nécessité de **protéger les civils** conformément au droit international et au droit international humanitaire
- les **aspects régionaux**, les moyens d'éviter l'effet de contagion et les contacts avec les partenaires
- l'engagement à long terme en faveur du **processus de paix** fondé sur la **solution à deux États**, y compris la journée d'initiative pour la paix

Dans les conclusions du Conseil européen des 26 et 27 octobre 2023, l'UE a **condamné** une nouvelle fois avec la plus grande fermeté **le Hamas** pour ses attaques terroristes atroces et aveugles en Israël et a fermement insisté sur le **droit d'Israël de se défendre conformément au droit international et au droit international humanitaire**. L'UE a de nouveau appelé le Hamas à **libérer immédiatement tous les otages** sans aucune condition préalable. Elle s'est déclarée vivement préoccupée par la détérioration de la **situation humanitaire dans la bande de Gaza**, et a demandé que l'**accès humanitaire** soit continu, rapide, sûr et sans entrave et que l'aide parvienne à ceux qui en ont besoin au moyen de toutes les mesures nécessaires, y compris des couloirs et des trêves humanitaires pour répondre aux besoins humanitaires.

Les conclusions du Conseil européen ont rappelé la nécessité d'éviter une escalade régionale et de dialoguer avec les partenaires à cet égard, y compris avec l'**Autorité palestinienne**, et ont confirmé que l'UE était prête à contribuer à relancer un processus politique sur la base de la solution à deux États et qu'elle soutenait la tenue d'une **conférence internationale pour la paix** à organiser prochainement.

Le 6 novembre, la Commission a annoncé qu'elle augmentait l'aide humanitaire en faveur de la bande de Gaza de 25 millions d'euros, portant ainsi l'**aide humanitaire** globale aux Palestiniens à plus de 100 millions d'euros. L'UE a en outre lancé une opération de pont aérien humanitaire, qui a déjà vu 260 tonnes d'aide humanitaire atteindre l'Égypte.

- [Conclusions du Conseil européen, 26 et 27 octobre 2023](#)
- [Conseil des affaires étrangères, 23 octobre 2023](#)
- [Vidéoconférence des membres du Conseil européen, 17 octobre 2023](#)
- [Déclaration des membres du Conseil européen sur la situation au Proche-Orient, 15 octobre 2023](#)
- [Vidéoconférence informelle des ministres des affaires étrangères, 10 octobre 2023](#)
- [Déclaration du haut représentant, au nom de l'Union européenne, sur les attaques perpétrées contre Israël, 7 octobre 2023](#)
- [Conclusions du Conseil européen des 26 et 27 octobre](#)

Agression de la Russie contre l'Ukraine

Le Conseil des affaires étrangères débattre de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, après un exposé du ministre ukrainien des affaires étrangères, **Dmytro Kuleba**, par vidéoconférence, au début de la session. M. Kuleba devrait communiquer au Conseil des informations actualisées sur la **situation sur le terrain, les besoins de l'Ukraine**, notamment avant l'hiver, et la situation dans le **corridor de la mer Noire**.

Le débat ministériel qui suivra s'articulera autour des différents axes de travail en cours: le **soutien de l'UE** et ses **engagements en matière de sécurité** à plus long terme, à la lumière des conclusions du Conseil européen d'octobre, dans lesquelles le haut représentant a été invité, sur la base d'un cadre devant être approuvé par le Conseil, à consulter l'Ukraine et à rendre compte au Conseil européen en décembre; le soutien à la **formule de paix proposée par l'Ukraine** et les actions de sensibilisation connexes; les **mesures restrictives**; les **avoirs russes immobilisés**; et l'**obligation de répondre** des crimes de guerre. Le paquet "élargissement" que la Commission a publié le 8 novembre devrait également être évoqué.

Dans les conclusions du Conseil européen des 26 et 27 octobre 2023, l'UE a condamné à nouveau résolument l'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation manifeste de la charte des Nations unies, et elle a réaffirmé son soutien inébranlable à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi qu'à son droit naturel de légitime défense contre l'agression menée par la Russie.

L'Union européenne continuera de fournir un soutien financier, économique, humanitaire, militaire et diplomatique fort à l'Ukraine et à sa population aussi longtemps qu'il le faudra.

- [Conclusions du Conseil européen, 26 et 27 octobre 2023](#)
- [Réaction de l'UE à l'invasion de l'Ukraine par la Russie \(informations générales\)](#)

Arménie/Azerbaïdjan

Le Conseil des affaires étrangères tiendra un débat sur l'Arménie et l'Azerbaïdjan, au vu de l'opération militaire menée par l'Azerbaïdjan au Haut-Karabakh les 19 et 20 septembre 2023, du déplacement massif de plus de 100 000 Arméniens du Haut-Karabakh qui a suivi, ainsi que des efforts actuellement déployés pour normaliser les relations.

Ce débat s'appuiera sur les conclusions du Conseil européen d'octobre, dans lesquelles l'UE a souligné qu'elle soutenait une paix viable et durable, a insisté sur la nécessité d'apporter un soutien aux Arméniens du Karabakh et a appelé à renforcer les relations entre l'UE et l'Arménie.

Le débat mené lors de la session du Conseil des affaires étrangères portera notamment sur la manière dont l'UE peut **renforcer la résilience** et les institutions démocratiques **de l'Arménie** et adopter des mesures incitatives à l'appui du **processus de normalisation**. Les ministres devraient également débattre de la manière de renforcer la **mission de l'UE en Arménie**.

L'UE reste attachée, au plus haut niveau, à la normalisation des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, ainsi qu'à une paix viable et durable dans la région, sur la base des principes de **souveraineté, d'intégrité territoriale et d'inviolabilité des frontières**. L'UE a également souligné la nécessité de **garantir les droits et la sécurité** des Arméniens du Karabakh.

Le président du Conseil européen, Charles Michel, le président français, Emmanuel Macron, et le chancelier allemand, Olaf Scholz, ont rencontré le Premier ministre arménien, M. Pachinian, le

5 octobre, en marge du sommet de la Communauté politique européenne qui s'est tenu à Grenade.

Le même jour, la Commission a annoncé un ensemble de mesures visant à soutenir l'Arménie, dont une enveloppe humanitaire de 10,45 millions d'euros et un appui budgétaire de 15 millions d'euros en plus de l'assistance technique et de l'aide au titre du plan économique et d'investissement de l'UE (jusqu'à 2,6 milliards d'euros d'investissements) ainsi que du programme EU4Peace. Le 31 octobre, la Commission a annoncé l'octroi d'une aide humanitaire supplémentaire de 1,7 million d'euros en faveur de l'Arménie afin de répondre à l'afflux massif d'Arméniens du Karabakh, ce qui porte l'aide humanitaire totale à plus de 12 millions d'euros pour cette année.

Le président du Conseil européen, Charles Michel, reste en contact étroit avec les dirigeants de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan pour poursuivre le processus de normalisation et parvenir à une paix viable et durable.

- [Conclusions du Conseil européen, 26 et 27 octobre 2023](#)
- [Déclaration du Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, du président du Conseil européen, Charles Michel, du président français, Emmanuel Macron, et du chancelier allemand, Olaf Scholz, 5 octobre 2023](#)
- [Déclaration à la presse du président Charles Michel à l'issue de la réunion trilatérale avec le président azerbaïdjanais, M. Aliyev, et le Premier ministre arménien, M. Pachinian, 15 juillet 2023](#)
- [Conclusions du Conseil européen, 26 et 27 octobre 2023](#)

Dimension de politique étrangère de la sécurité économique

À la suite de la publication de la communication conjointe de la Commission européenne et du haut représentant du 20 juin 2023 relative à la "stratégie européenne en matière de sécurité économique", le Conseil des affaires étrangères débattera de la **dimension de politique étrangère de la sécurité économique**, y compris du **rôle du CAE et des délégations de l'UE ainsi que des ambassades des États membres** dans la mise en œuvre de la stratégie.

La communication conjointe vise à **réduire au minimum les risques** découlant de certains flux économiques dans un contexte de tensions géopolitiques accrues et d'accélération des mutations technologiques, **tout en préservant un niveau maximal d'ouverture et de dynamisme économiques**.

La stratégie proposée repose sur trois priorités: 1) **promouvoir** la compétitivité de l'UE; 2) **protéger** l'UE contre les risques pesant sur la sécurité économique; et 3) **constituer des partenariats** avec le plus large éventail possible de pays.

La communication conjointe indique explicitement des domaines spécifiques relevant de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) dans lesquels le haut représentant devrait prendre des mesures, en particulier "étudier[...] l'utilisation ciblée des instruments de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) pour renforcer la sécurité économique de l'UE, y compris la boîte à outils cyberdiplomatique et celle de la diplomatie hybride, ainsi que la boîte à outils relative aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI)".

Les ministres débattront du rôle du Conseil des affaires étrangères dans la **gouvernance relative à la mise en œuvre de la communication conjointe**; de **l'utilisation ciblée des instruments de la PESC** à l'appui de cette stratégie; et des **efforts de communication et de sensibilisation** à l'égard de pays tiers, afin d'assurer l'exactitude des discours et d'éviter les présentations trompeuses.

- [Communication conjointe relative à la "stratégie européenne en matière de sécurité économique", 20 juin 2023](#)

En marge de la session du Conseil

Réunion ministérielle UE-Balkans occidentaux

Après la session du Conseil des affaires étrangères du 13 novembre 2023, les ministres de l'UE participeront à la réunion ministérielle UE-Balkans occidentaux avec les six ministres des affaires étrangères des partenaires des Balkans occidentaux: l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo*, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie. La réunion débutera à 17 h 30, sous la présidence du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell.

Depuis mai 2021, lorsque le haut représentant a lancé l'initiative relative à un engagement renforcé à l'égard des Balkans occidentaux, il a été convenu de différentes mesures, qui figurent notamment dans la déclaration de Tirana adoptée lors du sommet UE-Balkans occidentaux du 6 décembre 2022. Dans cette déclaration, les dirigeants ont indiqué être déterminés à accélérer et à approfondir leur engagement au niveau politique et dans les domaines d'action, y compris par la participation des partenaires des Balkans occidentaux à des manifestations de haut niveau de l'UE et à des dialogues réguliers sur la PESC.

Dans ce contexte et compte tenu des enjeux géopolitiques dans le voisinage européen, cette réunion ministérielle a pour objectif d'**intensifier** davantage **l'engagement de l'UE à l'égard des Balkans occidentaux**, en mettant l'accent sur la **PESC**.

Un communiqué de presse sera publié à l'issue de la réunion.

- [Sommet UE-Balkans occidentaux à Tirana, 6 décembre 2022](#)
- [Balkans occidentaux | site web du SEAE \(en anglais\)](#)
- [L'UE et les Balkans occidentaux: vers un avenir commun | site web du SEAE \(en anglais\)](#)

* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Conseil des affaires étrangères (Défense), 14 novembre

Soutien de l'UE à l'Ukraine

Dans le prolongement du Conseil des affaires étrangères d'octobre et des conclusions du Conseil européen, les ministres de la défense de l'UE débattront du soutien de l'UE à l'Ukraine.

Les ministres devraient confirmer que l'Ukraine demeure une **priorité absolue** pour l'UE dans le contexte géopolitique actuel. Ils seront invités à procéder à un échange de vues sur les derniers développements, sur la poursuite du soutien en matière de défense et de formation par l'intermédiaire de la mission d'assistance militaire de l'UE en soutien à l'Ukraine (**EUMAM Ukraine**), sur le soutien apporté au moyen de la facilité européenne pour la paix (**FEP**) et sur l'**initiative sur les munitions** de mars 2023. Les ministres devraient également évoquer les **efforts bilatéraux** visant à aider l'Ukraine à se défendre.

La mission d'assistance militaire de l'UE en soutien à l'Ukraine (EUMAM Ukraine) vise à renforcer la capacité des forces armées ukrainiennes à défendre l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues ainsi qu'à décourager d'éventuelles offensives militaires de la Russie et d'autres agresseurs potentiels et à y réagir. Elle a été mise en place en octobre 2022 et, à ce jour, 24 États membres de l'UE ont proposé des modules de formation et du personnel. Les ministres de la défense feront probablement le point sur les réalisations de l'EUMAM.

Le 20 mars 2023, le Conseil est convenu d'une approche à trois niveaux visant à accélérer la livraison et l'acquisition conjointe d'obus d'artillerie pour l'Ukraine, le but étant d'atteindre le chiffre d'un million dans le cadre d'un effort conjoint au cours des douze prochains mois, et il a appelé à la mise en œuvre rapide de ces trois niveaux. Dans ses conclusions des 26 et 27 octobre, le Conseil européen a insisté sur la nécessité d'accélérer la fourniture d'un soutien militaire afin d'aider l'Ukraine à répondre à ses besoins urgents en matière militaire et de défense, y compris la fourniture de missiles et de munitions.

Le premier niveau a été lancé le 13 avril 2023 au moyen d'une première mesure d'assistance au titre de la FEP d'un montant de 1 milliard d'euros, qui a financé le remboursement des dons de matériel livré à l'Ukraine et provenant de stocks existants ou du réagencement des priorités des commandes existantes, tandis que le deuxième niveau a été lancé le 5 mai 2023 au moyen d'une autre mesure d'assistance au titre de la FEP d'un montant de 1 milliard d'euros, qui a facilité l'acquisition conjointe de munitions et de missiles pour l'Ukraine auprès de l'industrie européenne. Les colégislateurs sont parvenus à un accord sur le règlement relatif au soutien à la production de munitions (ASAP) en juillet 2023, mettant ainsi en œuvre le troisième niveau de l'approche convenue le 20 mars. Le règlement ASAP prévoit un financement de l'UE pour renforcer les capacités de production de l'UE, ainsi que des mesures visant à supprimer les goulets d'étranglement réglementaires. Il est entré en vigueur le 26 octobre.

Le 26 juin 2023, le Conseil a adopté une décision relevant le plafond financier global de la FEP d'un montant de 3,5 milliards d'euros, afin d'améliorer la portée géographique mondiale de la facilité, de prévenir les crises et d'y répondre rapidement, et d'envoyer un message indiquant le soutien clair de l'UE à l'Ukraine.

- [Conclusions du Conseil européen, 26 et 27 octobre 2023](#)
- [Mission d'assistance militaire de l'UE en soutien à l'Ukraine \(site web du SEAE, en anglais\)](#)
- [Acquisition conjointe par l'UE de munitions et de missiles pour l'Ukraine: le Conseil approuve un soutien d'un montant de 1 milliard d'euros au titre de la facilité européenne pour la paix \(communiqué de presse, 5 mai 2023\)](#)
- [Munitions livrées à l'Ukraine: le Conseil approuve un soutien d'un montant de 1 milliard d'euros au titre de la facilité européenne pour la paix \(communiqué de presse, 13 avril 2023\)](#)
- [Facilité européenne pour la paix: le Conseil convient de compléter à nouveau le plafond financier global, à hauteur de 3,5 milliards d'euros \(communiqué de presse, 26 juin 2023\)](#)

Questions d'actualité

Le Conseil des affaires étrangères tiendra un échange sur les questions d'actualité, au cours duquel les ministres pourront échanger leurs points de vue sur les événements récents et sur l'évolution rapide de la situation en matière de sécurité et de défense.

Les ministres auront d'abord un échange de vues sur la **capacité de déploiement rapide**, qui mettra plus particulièrement l'accent sur les différents axes de travail contribuant à sa mise en œuvre. Le débat sur la capacité de déploiement rapide aura lieu à la lumière de l'objectif fixé par les États membres consistant à atteindre une pleine capacité opérationnelle d'ici 2025 et fait suite à l'organisation du premier exercice militaire en direct (LIVEX) en Espagne du 16 au 22 octobre.

Le Conseil procédera ensuite à un échange de vues sur les développements au Proche-Orient, en Afrique et dans les Balkans occidentaux dans la perspective des **missions et opérations PSDC** de l'UE.

- [Capacité de déploiement rapide \(site web du SEAE, en anglais\)](#)
-

En marge de la session du Conseil

Petit-déjeuner de travail informel avec le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg

Les ministres de la défense de l'UE auront un petit-déjeuner de travail informel, à partir de 8 h 30, avec le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, afin de débattre de la **résilience des infrastructures critiques** dans le contexte de plusieurs incidents de sécurité en mer Baltique.

Comité directeur de l'Agence européenne de défense

Les ministres de la défense de l'UE se réuniront dans le cadre du comité directeur de l'Agence européenne de défense (AED), sous la présidence du haut représentant Josep Borrell en sa qualité de chef de l'agence.

Les ministres approuveront les **priorités en matière de développement des capacités pour 2023** et débattront de leur mise en œuvre. Les priorités en matière de développement des capacités serviront de référence pour l'ensemble des initiatives et instruments de l'UE liés à la défense et aideront les États membres à s'adapter à tous les niveaux de guerre, en répondant aux besoins d'opérations de haute intensité tout en fournissant les capacités requises pour soutenir les missions et opérations PSDC ainsi que la future capacité de déploiement rapide.

Les ministres approuveront une **déclaration commune sur l'accès de la BITDE au financement**, soulignant le rôle essentiel que joue la BITDE pour ce qui est de contribuer à la sûreté, à la sécurité et à la résilience globales de l'Europe, qui sont des conditions préalables à un avenir stable et durable.

Les ministres adopteront en outre le **budget général 2024** ainsi que le **tableau des effectifs de l'agence** et son **cadre de planification triennal**.

- [Site web de l'Agence européenne de défense](#)
-